



Lille, le 21 juin 2013

Compte Rendu  
du Comité Technique Local  
du 20 juin 2013

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques  
au CTL DRFIP Nord du 20 juin 2013

Aujourd'hui, il n'y a plus d'échappatoire possible pour les dirigeants de notre pays comme pour ceux des pays européens. La situation économique et sociale ne cesse de s'aggraver. Les salariés, les retraités et les privés d'emplois en sont évidemment les premières victimes.

La coupable est connue : c'est l'austérité que ces mêmes dirigeants ont décidé d'imposer coûte que coûte aux peuples. Ils confirment ainsi leur choix de « servir la soupe » au patronat et aux actionnaires. Peu leur importe que ce choix là soit mortifère pour le plus grand nombre. Ils n'ont qu'une obsession : réduire encore et toujours le coût du travail alors que la part versée aux actionnaires dans les richesses créées est déjà passée de 5 à 25% en trente ans.

**C'EST À CELA QU'ILS NE VEULENT PAS TOUCHER !**

**C'EST À CELA QU'IL FAUT S'ATTAQUER POUR QUE LE CHANGEMENT PRENNE CORPS !**

Contrairement aux promesses de campagne électorale, les décisions du Président de la république et du gouvernement tournent le dos à la réponse nécessaire aux besoins du plus grand nombre. Elles sont imprégnées de la soumission aux exigences des marchés financiers.

Le dossier des retraites n'échappe pas à la règle. Les premiers projets qui émanent du rapport Moreau et qui filtrent des cercles gouvernementaux ne souffrent d'aucune ambiguïté. C'est une nouvelle régression sociale qui se profile. Qu'on en juge :

- 44 annuités contre 41 annuités et demie aujourd'hui pour bénéficier d'une retraite complète ;
- alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs. Leur CSG passerait ainsi de 6.6% à 7.5% ;
- désindexation : la réévaluation annuelle des pensions en fonction de la hausse des prix et l'inflation serait ainsi supprimée pour les fonctionnaires, le projet pourrait sonner le glas du calcul des pensions sur les six derniers mois pour y voir substituer les dix dernières années de carrière. Cette mesure pourrait entraîner une baisse des pensions de 20 % à 25 %...

Même si tout cela garde pour l'heure le caractère d'hypothèse, le sens que le gouvernement veut donner à sa réforme est en tous cas clairement marqué du sceau de l'austérité.

La situation que les agents de la DGFIP vivent, sous les libellés de la démarche stratégique et de la MAP (modernisation de l'action publique), reprend les mêmes logiques. En plus du blocage des salaires, la poursuite des suppressions d'emplois, les simplifications, les réformes et restructurations régressives, les restrictions de crédits constituent le carnet de route de la DGFIP. La dégradation continue des conditions de vie au travail est une des conséquences criantes de ces orientations.

Dans une telle situation, le dialogue social est tout simplement vidé de son sens, ce qui légitime la décision des syndicats de la DGFIP de suspendre leur participation aux groupes de travail nationaux placés sous les fourches caudines de la démarche stratégique.

Elle s'accompagne de l'exigence de voir négocier les revendications des personnels.

Quant aux projets qui se dessinent sur l'acte 3 de la décentralisation, ils n'augurent rien de meilleur quand la ministre chargée de ce dossier laisse entrevoir un possible éclatement de la DGFIP avec le transfert d'une partie de la fiscalité aux collectivités territoriales.

**Rien de ce que subissent les agents de notre administration n'est étranger aux politiques d'austérité. C'est donc à la racine du mal qu'il faut s'attaquer. C'est bien un changement de cap qu'il faut gagner.**

A la DRFIP Nord, aussi, il faut changer de cap !! car les services et les collègues sont au bord de la rupture et vous le savez : vous tentez de masquer ces difficultés quotidiennes à travers de multiples restructurations et l'exemple du SIE de Tourcoing Nord est flagrant : pour pallier les manques d'emplois, vous enlevez toute organisation géographique dans ce SIE, vous imposez de la flexibilité aux agents. Mais vous pourriez mettre en œuvre n'importe quelle organisation, le problème n'est pas là : c'est bien d'emplois dont il est question !!

D'emplois, il en sera aussi question lorsque nous aborderons l'analyse du tableau de bord de veille social : oui, nous l'aborderons sous cet aspect, car en regardant les éléments du tableau de bord, il est évident que les suppressions d'emplois ou même les emplois demeurés vacants à l'issue des mouvements, ont des impacts majeurs sur l'organisation et les conditions de travail (notamment écrêtements horaires variables importants, nombre de jours mis sur le CET...).

Enfin, sur les "problématiques" immobilières sur le lillois, nous sommes pour le moins surpris par la méthode et par le contenu des informations : en effet, depuis plusieurs mois, nous vous interrogeons sur le devenir de différents sites lillois (notamment, Vauban, liberté, monnoyer...) et chaque fois, pas d'éléments précis, pas de budget..., encore lors du dernier CT (le 13 mai dernier), nous vous interrogeons sur le site de Vauban : et rien de nouveau sous le soleil lillois !! Or, à peine 15 jours après ce CT, des travaux étaient engagés à la cité administrative et les collègues des brigades lilloises (BCR, 7ème, 3ème, BCFI) savaient qu'au 1er septembre, ils iraient sur le site de Fives !!! Mais de qui se moque-t-on ?

Le pire est qu'il s'agit bien plus que de "simples déménagements" : cela impacte fortement les aspects métiers avec des réorganisations qui n'ont pas été discutées ni en local, ni en national : SIP/CDIF, SPF/pôle enregistrement...c'est inacceptable !! Encore une fois, vous faites passer les aspects budgétaires, avant les missions et les collègues.

En bref, et comme nous vous le disions auparavant, il est grand temps de changer de cap à la DRFIP Nord !!

### Ordre du jour du CTL

#### Réponse de la direction aux déclarations liminaires :

Le président s'étonne de l'opposition systématique des organisations syndicales au sujet des simplifications.

Sur l'immobilier lillois, et selon la direction, à chaque comité technique, la direction a dit tout ce qu'elle savait sur l'avancée de la réflexion immobilière. Plus vite la DRFIP quitte Vauban, plus vite on évite de payer les loyers, d'où la rapidité pour faire des économies.

***Pour la CGT, ce n'est pas une opposition systématique mais bien la logique des simplifications à la DGFIP qui est contestée : la DGFIP adapte les missions aux moyens (emplois et budget) en baisse.***

#### **1) Formation professionnelle : bilan 2012/2013 et plan de formation complémentaire 2013**

Présentation par la Direction : **Sur le bilan**, baisse de l'activité de 39% pour les formations organisées par la DRFIP Nord.

Une partie de cette baisse est expliquée par la direction par une baisse des besoins recensés en N-1.

Les préparations aux concours restent stables.

Des réflexions sont en cours pour certaines actions de formation : la formation par visioconférence par exemple, mais aussi les formations plus « modulaires », plus ciblées par demi-journée. Le surcoût engendré par la visioconférence serait rapidement compensé par la baisse des remboursements de frais de transport.

Sur le DIF, 44 demandes ont été déposées essentiellement pour la préparation aux concours (seulement 4 demandes pour des formations diverses) ; 43 ont été accordées, 1 refus.

***La CGT partage le constat sur la baisse de formation, sur l'absentéisme et s'inquiète de la baisse des recensements des besoins. Mais les raisons sont essentiellement liées à la***

**situation des services qui pousse à l'autocensure des collègues et régulièrement aux veto des chefs de service.**

**Il faut également réfléchir aux causes qui génèrent l'absentéisme lors des stages : la durée du stage (les agents n'ont plus la possibilité de s'absenter plusieurs jours sans mettre les collègues en difficultés) ainsi que la programmation des stages lors des périodes de charges (payes, déclarations TVA..).**

**Sur les besoins en terme de formation, la CGT a redemandé une formation « campagne Impôt sur le Revenu » plus étoffée, au vu des nouveautés législatives importantes chaque année (et notamment cette année, avec le bouquet de travaux).**

**En matière de préparation aux concours, la CGT demande l'organisation d'une préparation pour le concours de contrôleurs 2ème à contrôleurs 1ère classe.**

**La CGT a également demandé le nombre de jour de formation par catégorie d'agents (comme nous les avons les années précédentes) et d'une manière générale, d'avoir les mêmes éléments chiffrés d'une année à l'autre, pour pouvoir avoir un suivi.**

Sur la préparation du concours de C2 à C1, la direction indique que l'ENFIP n'organise pas de préparation. La CGT a demandé de faire remonter cette demande au niveau national.

Sur la campagne IR : la formation est effectuée par les chefs de service, et de plus, difficile de faire mieux dans la mesure où le calendrier des nouveautés législatives est très tardif (loi de finances, support..). Pour la CGT, ce n'est pas satisfaisant et il faut absolument évoluer sur ce sujet.

**Sur le plan de formation complémentaire de 2013 :** Le plan local de formation retrace l'ensemble des formations dont pourront bénéficier les agents de la direction, organisées au niveau local, régional ou interrégional.

Eu égard au changement de période de référence à compter du 1er janvier 2014, passage d'un plan à l'année scolaire à un plan à l'année civile, le plan présenté couvre uniquement la période de septembre à décembre 2013.

La première source d'alimentation du plan est le recensement des besoins de formation effectué dans le cadre des entretiens professionnels. Ce recensement a été effectué en ligne via le site de saisie GASEL. A l'issue des entretiens professionnels et dans le cadre des remontées des besoins de formation via GASEL, 2 099 besoins ont été exprimés par 1057 agents émanant de 151 unités administratives.

**En résumé, deux tiers des collègues n'ont pas exprimé de besoins dans ce cadre !!!**

**Pour la CGT, il est donc clair que l'expression des besoins en terme de formation doit se faire tout au long de l'année et pas simplement au moment de l'entretien professionnel. C'est pourquoi, la CGT a demandé la déconnexion de l'entretien professionnel et du bilan croisé des compétences (BCC).**

**La CGT a demandé si l'application était accessible toute l'année.**

**Réponse de la direction : elle est fermée à l'issue de la campagne d'évaluation professionnelle.**

**La CGT constate que la typologie des principaux besoins recensés sont sensiblement les mêmes que l'année dernière (collectivités locales, gestion fiscale des particuliers...). Cela signifie-t-il que les besoins n'ont pas été satisfaits ou que les agents n'ont pas pu participer au stage ?**

En réponse, la Direction est revenue sur la logique du BCC : les retours des fiches individuelles sont gérés par la formation professionnelle, ce qui donne une cartographie des compétences professionnelles. C'est cela qui sera adressé aux pôles métiers pour savoir si le profil collectif correspond à la mission ou si des besoins en formation peuvent être identifiés et donc des formations envisagées.

**Vote des élus : Abstention à l'unanimité**

## **2) Rattachement de la gestion du nouveau syndicat intercommunal à vocation unique "union syndicale des eaux" au poste comptable de "Cambrai Banlieue est"**

La nouvelle communauté d'agglomération (CA) de Cambrai issue de la fusion de la CA de Cambrai, de la communauté de communes (CC) de l'Enclave, de la CC de la Vallée de Vinchy et de la CC des Hauts du Cambrésis au 01/01/2013, n'a pas souhaité conserver la compétence relative à la construction et l'exploitation d'un service de captage et de distribution d'eau potable initialement

exercée par la CC de l'enclave dans le cadre d'un budget annexe. Afin de permettre la continuité de ce service de distribution d'eau potable sur le territoire des communes de Boursies, Doignies et Moeuvres, les conseils municipaux ont sollicité la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

La CC de l'enclave était assignée sur le poste de Banlieue Est jusqu'au 31/12/2012 ;

Les trois communes membres sont actuellement gérées par le poste de Cambrai Banlieue Est. L'administrateur des Finances territorial de Douai et le chef de poste concerné ont émis un avis favorable à la désignation du poste de Cambrai Banlieue Est.

#### **Vote des élus**

**Pour : unanimité**

### **3) Fusion des deux IFU des SIE de Tourcoing Nord**

La Direction présente l'organisation du SIE de Tourcoing Nord et la réorganisation envisagée.

A l'heure actuelle, les dossiers professionnels sont répartis entre 2 IFU (IFU 1 et IFU 2). Pour la Direction, les 2 IFU actuelles ne présentent pas d'homogénéité dans leur tissu fiscal, ce qui entraîne un déséquilibre en matière de tâches de gestion, beaucoup plus prégnantes sur l'IFU1. Et en 2014, 3 agents d'IFU vont faire valoir leur droit à la retraite, ce qui nécessite d'anticiper dès aujourd'hui la réorganisation des IFU.

Pour la réorganisation envisagée, il s'agit de fusionner les deux IFU en une seule.

La fusion des 2 IFU est prévue au 1er septembre 2013.

***Pour la CGT, cette réforme est clairement mise en œuvre pour pallier les manques d'effectifs ; mais les conséquences seront nombreuses en terme d'organisation du travail : plus de flexibilité, perte de la connaissance du secteur géographique et de ses spécificités (ZFU par exemple...) : cela touche directement tous les collègues.***

***C'est bien une conséquence des suppressions d'emplois régulières (passées et à venir).***

Pour la Direction, avoir un seul IFU donne de la souplesse dans l'organisation et permet de « libérer » un cadre A pour le soutien technique aux agents.

#### **Vote des élus**

**Contre : CGT**

**Abstention : Solidaires- FO-SNAFIP-UNSA**

### **4) Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)**

La direction présente le tableau de bord de veille sociale pour la DRFIP Nord en 2012.

***Pour la CGT, le TBVS est un outil de recensement, mais ce n'est pas que ça : il doit y avoir un plan d'action de la part de la direction : il faut définir les mesures pour améliorer les conditions de vie au travail.***

***Sur l'analyse de tableau de bord, la CGT remarque le nombre important de jours de congés ou ARTT mis en compte épargne temps (au total 10045 jours en 2012 !!) et le nombre d'écètements des horaires variables (2124).***

Pour la Direction, il n'existe pas d'historique, ni de vision par rapport à d'autres directions, donc difficile de faire une analyse, de savoir par exemple quel est le niveau normal du nombre de jours mis en CET ou d'écètements.

***La CGT a demandé plus de précisions sur un certain nombre d'indicateurs et notamment le taux de grève par service (ou par site)/ la durée moyenne des écètements/ le nombre de jours mis en paiement par le biais du CET***

## 5) Modification des horaires d'ouverture au public des structures du sud du département

Une certaine hétérogénéité a été constatée sur l'ensemble du département concernant les amplitudes d'ouverture au public des services, avec notamment une amplitude de 6h30 par jour et la fermeture des services au public à 16h30 pratiquées dans les sites du sud du département. La plage horaire la plus fréquente est 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

Cette fermeture à 16h30 pose des difficultés en terme d'organisation, et impose certaines contraintes aux agents :

- la fermeture à 16h30 signifie la fermeture des services au public, les questions des usagers encore en attente doivent encore être traitées (parfois jusqu'à une heure de traitement en période de campagne)
- après le traitement de ce flux, il reste encore à effectuer les opérations d'arrêté journalier de la caisse

Cette modification est l'occasion d'une harmonisation des horaires d'ouverture, au moins sur les sites les plus importants, sur les plages actuellement les plus pratiquées (**8h30 à 12h et 13h30 à 16h**). Ce dispositif d'harmonisation des horaires permettrait d'améliorer la lisibilité des usagers en terme d'ouverture des sites.

Les services concernés par la modification des horaires d'ouverture au public sont les suivants :

| Site              | Service  |
|-------------------|--|
| Avesnes sur Helpe | Trésorerie<br>SIPIE<br>SPF   |
| Cambrai           | Trésorerie Cambrai Est<br>Trésorerie Cambrai Municipale<br>SIP<br>SIE<br>SPF |
| Denain            | Trésorerie<br>SIPIE  |
| Le Quesnoy        | SIPIE  |
| Maubeuge          | Trésorerie Maubeuge SPL<br>SIP<br>SIE  |
| Valenciennes      | SIP<br>SIE<br>SPF<br>RFT<br>PTGC   |

### Vote des élus

**Abstention : CGT, Solidaires**

**Pour : FO-SNAFIP-UNSA**

## 6) Eléments d'informations sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (Lille)

**Présentation de la DRFIP :** Au 1er janvier 2013, la DRFIP occupe 96 immeubles, 81 en qualité de locataire, 15 en tant qu'occupant d'un immeuble domanial. Deux orientations nouvelles sont venues s'ajouter aux objectifs de rationalisation du parc déjà poursuivis :

- le relogement dans l'immeuble MONNOYER de la délégation interrégionale ;
- le regroupement en un même lieu des services de formation (CIF,- en outre sur le point de devoir quitter l'immeuble Dutilleul-, et division « ad hoc » de la DRFIP).

Les objectifs préexistant étaient :

- La densification des implantations pour atteindre les 12 m<sup>2</sup> par agent qui constitue une composante permanente de la réflexion.
- Le respect des orientations fixées par la direction générale en date du 5 avril 2012, de diminuer le coût des loyers et des frais de gestion ;
- sur le plan des métiers :
  - ⇒ de préparer l'évolution des services fonciers à la fois en ce qui concerne le rapprochement du cadastre de la fiscalité des particuliers et le rapprochement de l'enregistrement des services de publicité foncière,
- ⇒ de constituer un pôle « contrôle fiscal » par un regroupement des services de ce domaine aussi large que possible.

Le projet de la DRFIP Nord, qui répond aux objectifs rappelés précédemment, permet d'intégrer à la fois :

- ⇒ les évolutions fonctionnelles probables (SIP/CDIF, SPF/Pôle enregistrement),
- ⇒ des réorganisations métiers (création d'un PTGC à Lille, constitution du pôle contrôle fiscal, constitution d'un pôle formation en collaboration avec l'ENFIP),
- ⇒ l'abandon pur et simple de plusieurs sites locatifs (Vauban, Square Dutilleul, Délégation) et d'un site domanial d'importance (Liberté) qui pourrait ainsi être cédé,
- ⇒ la densification de plusieurs sites (INM, cité administrative, Fives), comme souhaité par la Direction générale
- ⇒ la nécessité de disposer d'une zone tampon pour permettre les travaux de réhabilitation de l'immeuble Kennedy.

Pour ce faire, outre la densification précitée, il est prévu de mobiliser des surfaces domaniales supplémentaires au sein de la cité administrative (accord de l'autorité préfectorale obtenu pour 1400m<sup>2</sup>) et de l'INSEE (discussion en cours sur 360 m<sup>2</sup>).

Globalement la réalisation de ce projet permettrait de présenter une situation du parc immobilier comportant, pour la DRFIP, 93 immeubles (dont 79 locations et 14 occupations domaniales) et pour la DGFIP, 4 immeubles (dont 1 location et 3 occupations domaniales).

#### **La cartographie des implantations serait la suivante :**

- Immeuble Kennedy  
L'immeuble Kennedy accueillera l'état major de la DRFIP, les missions rattachées au n°1 à l'exception de la mission d'audit ; l'ensemble des divisions du pôle Gestion publique à l'exception de France Domaine, du Centre de Gestion des Retraites et du service Liaison Rémunération, mais y compris le Centre d'encaissement incluant le STC ; l'ensemble des divisions constituant le pôle Pilotage et Ressources, à l'exception du service de Formation professionnelle ; la Recette des finances de Lille et l'établissement de service informatique (ex DIT, inclus le SAU).
- Monnoyer  
Le site héberge actuellement la Mission d'audit et la B.C.R. Le transfert de cette dernière vers le site de Fives pour permettre l'accueil de la Délégation du Directeur général.
- INSEE  
Le bâtiment de l'INSEE, mitoyen de la DRFIP, est partiellement occupé par la Division France Domaine. Des surfaces supplémentaires, environ 360 m<sup>2</sup>, sont susceptibles de se libérer très prochainement. Dans la perspective de libérer le site Liberté, la demande de mise à disposition de ces locaux pour permettre l'installation de la Division des Affaires juridiques est en cours.
- Cité Administrative  
Les services de la DRFIP occupent actuellement 3 987 m<sup>2</sup> répartis sur 9 niveaux. Déduction faite de la zone d'accueil des SIP, des locaux syndicaux et d'une salle d'archivage dotée d'une installation fixe d'extinction incendie automatique à gaz, la SUN réel-

lement disponible est de 3 344 m<sup>2</sup> . Le ratio d'occupation est alors d'environ 18 m<sup>2</sup> par agent.

La DRFIP s'est vu attribuer par décision du préfet en date du 11 février dernier 1 400 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires portant ainsi la superficie totale à 4 744 m<sup>2</sup> (3 344 + 1 400) répartis sur 10 niveaux.

Aux services actuellement présents (SIP et SIE de Grand Lille Est et de Lille Nord, du PRS, du PCE de Lille cité et du Centre de gestion des retraites), s'ajouteront l'ensemble des divisions du pôle Fiscal à l'exception de la Division des Affaires juridiques, le service Liaison Rémunérations, les SPF de Lille 1 et Lille 2 et du CDIF de Lille 1.

- Fives

Le centre des Finances publiques de Lille Fives est actuellement occupé par les SIP et SIE de Lille Seclin, le PCE de Lille Seclin et les 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> BDV.

Outre l'installation du SPF de Lille 3, sera constitué sur ce site un large pôle d'activité dédié au contrôle fiscal, regroupant en sus des 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> BDV, les 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> BDV, la 1<sup>ère</sup> BDCFI et la BCR. Les nombreux parkings disponibles sur ce site correspondent aux besoins des acteurs de la mission.

- Lomme

Le centre des Finances publiques de Lomme accueille à ce jour les SIP et SIE de Lille Ouest et Lille Haubourdin, le PCE de Lille Lomme, la 1<sup>ère</sup> BDCFI et la 3<sup>ème</sup> BDV.

Le transfert des 2 brigades précitées vers FIVES permet l'accueil sur le site du CDIF de Lille 2, de l'ensemble des géomètres dans la perspective de la création d'un « PTGC » lillois et du service de contrôle de la redevance.

- INM

Ces locaux, comportant 4 377 m<sup>2</sup> de bureaux et 700 m<sup>2</sup> de surface d'archives, hébergent actuellement le Centre prélèvement service, la trésorerie de Lille Amendes et le Centre de gestion des concours, qui relève de l'autorité fonctionnelle de l'ENFIP.

Le 5<sup>ème</sup> étage est actuellement inoccupé dans sa quasi-totalité. Un seul service, le SCRA, y est installé. Certaines salles sont occasionnellement utilisées pour des formations ou des jurys de concours. Totalement libéré, le 5<sup>ème</sup> étage offre près de 900 m<sup>2</sup> de surface disponible.

Cet étage pourrait utilement regrouper l'ensemble des services de formation (CIF et SFP, outre le Service des concours déjà présent). Les locaux sont situés à proximité immédiate d'une station de métro, sur la ligne desservant les gares de Lille (3 stations). De même, une solution de restauration dans les locaux voisins de la DDTM est envisageable.

- Calendrier

La première phase comporte deux axes qui sont conduits simultanément, avec une date d'achèvement fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le premier axe consiste à transférer le service Liaisons rémunérations depuis le 5<sup>ème</sup> étage de Kennedy vers le 3<sup>ème</sup> étage de la Cité, aile A.

Ces locaux, précédemment exploités par le service des Anciens combattants, n'étaient pas utilisables en l'état : les travaux de réaménagement complet sont en cours. Le service a été informé et a visité ses futurs locaux. Les agents ont été associés à l'implantation des bureaux. L'ISST a été également informé du projet et a donné un avis positif sur les conditions de travail prévues. Il effectuera une visite à l'achèvement des travaux.

Le second axe consiste à regrouper les brigades de contrôle sur le site de Fives. Sont concernées la 3<sup>ème</sup> BDV (partie lilloise) et la BCFI, actuellement localisée à Lomme, la 7<sup>ème</sup> BDV et la BCR, ac-

tuellement à Liberté-Monnoyer. Les personnels concernés ont été consultés quant à leurs futures implantations respectives et aux travaux d'aménagement jugés indispensables.

Le calendrier des opérations dépend à la fois du déménagement préalable des agents occupant des locaux d'arrivée des brigades, des contraintes des services et de la disponibilité des entreprises pour réaliser les travaux.

Néanmoins, les calendriers seraient les suivants :

Service Liaison-rémunération à la Cité : le déménagement est prévu pour la dernière semaine d'août afin de tenir compte des contraintes du service.

Lille Fives : sous réserve de la réalisation des aménagements nécessaires, les services concernés pourraient intégrer le site au 1<sup>er</sup> septembre.

***Pour la CGT, cela va bien au-delà de « simples déménagements », il s'agit de véritables réorganisations qui anticipent plusieurs réformes qui n'ont pas été discutées au niveau national (SIP/CDIF, SPF/pôle enregistrement...). C'est inacceptable de procéder de la sorte pour les collègues. En fait, pour la direction, le principal est l'aspect budgétaire : il n'y a pas de considération ni pour les collègues, ni pour les missions !!***

***La CGT a demandé que l'ensemble de ces opérations immobilières soient revues une à une dans le cadre des prochains Comités Techniques locaux, avec l'ensemble des éléments de la réorganisation (plans, missions, installation des agents...).***

***Les conséquences sont également nombreuses en matière de règles de gestion. La CGT a demandé de tenir compte de tous ses aspects à travers la tenue de CAPL spécifiques afin de donner le choix aux collègues de suivre la mission ou de demander un autre site.***

***La CGT a d'ores et déjà alerté sur les difficultés pour la restauration sur le site de l'INM ; elle est intervenue pour la situation des agents berkanis du site de Vauban.***

***La CGT a également interrogé la direction sur les immeubles domaniaux mis en vente depuis 2010 ( RF de Valenciennes et Dunkerque, Trésorerie de Cambrai...). Réponse de la Direction, à priori aucun n'a été vendu.***

***La CGT a également des précisions sur le calendrier des déménagements : pas de réponse précise de la direction, mais le plus vite possible (fin 2013 tout devrait être bouclé).***

### Questions diverses abordées par la CGT :

- La CGT a demandé de quelles informations disposait la DRFIP Nord, au sujet des Domaines, suite au rapport du conseil immobilier de l'état qui préconise plusieurs mesures en la matière. Pas de réponse.
- Point sur la campagne d'évaluation et de recours : au 27 mai 100% des CREP étaient validés. A ce stade, 75 recours hiérarchiques (sur 3000 agents évalués). Plusieurs chefs de service n'ont pas notifié la décision de l'autorité hiérarchique.
- Sur la scannage des 2042 : la DRFIP ne souhaite pas donner d'informations sur l'avancée de l'expérimentation cette année.
- La CGT est intervenue pour le respect des horaires de fermeture sur le site de Denain : horaires votés par les agents à 19h et fermeture anticipée du site. La DRFIP a réinsisté sur le fait que les chefs de service étaient responsables de l'ouverture et la fermeture des locaux.
- La CGT a également signalé les problèmes rencontrés sur les sites de Valenciennes et Cambrai dus au changement d'opérateurs et ayant entraîné de fortes perturbations informatiques (Cambrai 2 jours sans réseau). Réponse de la DRFIP : France Télécom et SFR se sont pendant un temps rejetés les dysfonctionnements.
- Au titre des dérèglements informatiques, les trésoreries du sud du département sont depuis lundi coupées du réseau. La DRFIP a connaissance du problème et les équipes travaillent pour que ce problème soit résolu le plus vite possible : en attendant, la mission prioritaire à traiter est le règlement de la paye des agents des collectivités.
- Nous avons alertés la DRFIP, avant les mouvements de mutations sur le départ en retraite du gardien concierge de Cambrai et la nécessité de son remplacement (configuration et situation du site, risques encourus...). Le mouvement des AST est sorti et il n'y a pas d'agent nommé sur ce site. La DRFIP est en négociation avec la DGFIP pour l'affectation d'un PACTE technique.